

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 3.50 6.— 10.— 20.—
Etranger > 4.— 10.— 18.— 35.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Fribourg
PRIX DES ANNONCES
Canton : (1^{re} insertion 20 cent. la ligne
les suivantes 15 " "
Suisse " " " " " "
Etranger " " " " " "
Région " " " " " "

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Controverse sur le sort de Fiume. Conflit entre les socialistes italiens.

On sait que le pacte de Londres a attribué à l'Italie une partie de la côte dalmate. Or, en mande de Paris au Corriere della Sera que les Américains ne se considèrent pas liés par cette convention aussi étroitement que la France et l'Angleterre, qui l'ont signée. C'est surtout au sujet de la ville de Fiume qu'une solution sera difficile à trouver. D'après le Corriere, on songerait (« on » désigne très probablement M. Wilson) à résoudre la question de Fiume par une sorte de jugement à la Salomon, c'est-à-dire que Fiume ne serait attribué ni aux Italiens ni aux Yougo-Slaves, mais serait érigé en Etat libre. Le Corriere proteste, au nom des principes de M. Wilson, contre cette solution : Fiume est une ville italianissime ; ses habitants ont proclamé hautement leur volonté de se rattacher à la mère-patrie ; toute l'Italie est unanime à appuyer les revendications des délégués italiens à la conférence de la paix.

Les socialistes italiens à tendances bolchévistes ne sont pas d'accord entre eux. Il y a un conflit entre la direction du parti et le groupe des députés socialistes. La direction du parti avait, dernièrement, attaqué assez vivement l'Internationale socialiste et le congrès de Berne, leur reprochant d'être des instruments de la « politique de guerre de la bourgeoisie pseudo-démocratique », et de vouloir mystifier le prolétariat. La direction du parti avait même rompu avec l'Internationale et s'était ralliée aux principes bolchévistes. Or, le député socialiste Treves, un des principaux chefs du parti socialiste, vient de publier un aigre réquisitoire contre la direction du parti. Il lui reproche d'avoir outrepassé ses droits en prenant une décision dont dépend le sort du parti tout entier. Au nom de la discipline, M. Treves ne reconnaît qu'au congrès national italien et au congrès international le droit de modifier la tactique et l'attitude du parti socialiste.

A Paris, on est revenu de l'idée qu'on avait, pendant un certain temps, d'assimiler l'Autriche à l'Allemagne au point de vouloir assujettir l'une et l'autre au même sort, et on regrette, aujourd'hui, de n'avoir pas su exploiter mieux la situation et de n'avoir pas constitué un grand Etat catholique de l'Autriche et de l'Allemagne du sud.

Il y aurait eu un autre avantage à cette manière de faire. Lorsque l'armée française d'Orient, après une bataille acharnée de huit jours, eut battu l'armée bulgare, en lui faisant 90,000 prisonniers et en lui prenant 500 canons et tout son matériel de guerre, il aurait fallu lui faire poursuivre sa marche en avant vers le Danube ; elle était maîtresse de la situation. Après la Bulgarie, c'était successivement la Hongrie, l'Autriche et la Bavière qui se seraient rendues. Ainsi, par une occupation française facile, on aurait prévenu le terrible danger du bolchévisme qui a ruiné l'organisation de ces pays et menace de s'étendre encore.

Tout n'est pas perdu en Bavière. Le gouvernement régulier fait front à l'orage et il recueille l'assurance de nombreux concours dans la lutte qu'il va entreprendre contre le soviet de Munich.

Le gouvernement impérial allemand a signifié qu'il ne reconnaît pas le régime communiste. Il enverra des secours au cabinet bavarois, s'il n'a pas trop à faire lui-même à Berlin et ailleurs, car la danse paraît bien vouloir recommencer en Prusse aussi.

En Belgique, on n'est pas moins pressé qu'en France d'arriver à la paix et de voir enfin s'exécuter les promesses d'indemnités. Sur une population de 7,500,000 habitants, il y a 740,000 chômeurs, ce qui porte à environ 2,300,000 le nombre des personnes secourues, car les secours officiels portent non seulement sur le chômeur chef de famille, mais encore sur sa femme et ses enfants. A Bruxelles, où il y a 120,000 ouvriers,

27,000 seulement travaillent ; à Verviers, sur 19,000 ouvriers, 700 seulement travaillent ; à Anvers, sur 20,000 ouvriers des docks, 2,000 travaillent. Ce qui manque, c'est l'outillage, ce sont les fonds de roulement et surtout les matières premières qui doivent venir de l'étranger. Quoique l'Etat dépense de 30 à 40 millions par mois en secours aux chômeurs, chacun de ceux-ci ne recevant, par jour, que 1 franc ou 1 franc 50, suivant sa catégorie, plus 50 ou 75 centimes par personne, pour sa femme et ses enfants, il s'ensuit que la prolongation de la situation actuelle conduira à une irritation de plus en plus grande de la classe ouvrière. Là encore donc, il est urgent qu'on puisse arriver de nouveau à une vie normale pour les travailleurs, si l'on ne veut voir le pays sous la menace d'une catastrophe politique et sociale.

Le budget allemand pour 1919 s'élève à 13 milliards 858 millions de marks, soit 17 milliards 300 millions de francs, ce qui est à peu près le chiffre du budget français ; mais il faut ajouter au budget impérial, les budgets de tous les Etats qui composent la république allemande. Les chiffres n'en sont pas encore connus.

L'Italie et les vallées italiennes de Suisse

Sous le titre : « Irrédentisme fantaisiste », l'Italia, journal catholique milanais, déclare que personne ne songe, en Italie, à annexer le Tassin ou les vallées italiennes des Grisons. L'organe en question s'étonne grandement des manifestations de la presse suisse et de l'assemblée patriotique qui s'est tenue à Poschiavo ; il montre même un peu de mauvaise humeur et décoche à la Suisse certaines flèches dont il aurait mieux fait de s'abstenir. Nous prenons acte avec plaisir de ses déclarations ; nous n'avons jamais cru, pour notre part, que les Italiens sensés nourrissent des velléités impérialistes à l'égard de la Suisse italienne ; mais nous savons aussi que ce n'est pas toujours le bon sens qui mène d'opinion publique, et des écrits comme ceux de M. Sironi, qui revendique et flétrit l'ancienne Rhétie, doivent être dénoncés et flétris énergiquement en Suisse. L'Italia elle-même les a cités pour les blâmer. La presse suisse a au moins le droit d'en faire autant.

L'industrie étrangère en Suisse

Si nous nous demandons quels peuvent être les principaux moyens pour une maison étrangère de se donner une apparence helvétique, nous trouvons, par ordre de malice :

1° le bureau intermédiaire établi en Suisse sous un nom quelconque cueilli dans notre histoire, recevant les commandes et les transmettant de l'autre côté de la frontière ;

2° la fabrique intermédiaire, baptisée d'un nom de nos plus belles montagnes ou de nos sites les plus connus, travaillant pour la forme et recevant de la fabrique-mère les trois quarts ou les neuf dixièmes de ses produits manufacturés ;

3° la fabrique suisse de nom, rachetée en sous-main, travaillant uniquement avec des capitaux étrangers ;

4° la fabrique suisse travaillant de moitié avec des capitaux indigènes ;

5° la fabrique étrangère, établie chez nous, ne travaillant pas sous sa nationalité propre, mais sous une d'emprunt.

Pour notre honneur commercial, il faut que nos agents puissent montrer partout palette blanche ; il faut que le commerçant étranger puisse avoir l'entière conviction qu'il a affaire avec quelqu'un de chez nous ; il faut qu'il ait la possibilité de contrôler ses dires ; il faut qu'il soit avisé que telle et telle maisons n'ont rien d'helvétique.

Pour ce faire, il n'y a qu'un moyen : c'est l'association des chambres de commerce, des industriels et commerçants suisses ; c'est la création d'un office central de contrôle, officiellement reconnu, soutenu par tous les éléments nationaux. Son but sera de répondre à la liste noire, bientôt hors d'usage, par une liste blanche où ne seraient admises que les maisons vraiment suisses et qui, pour cette raison, ne feraient aucune difficulté pour se soumettre à un

contrôle ; il faut traquer les personnages qui salissent notre renommée, les suivre dans leurs affaires, les signaler aux Chambres de commerce étrangères, voire même au client en personne, surveiller la production des fabriques et le mouvement des actions.

Deux quinze jours s'ouvrira, à Bâle, la 3^{me} foire suisse d'échantillons. Souhaitons que nos chambres de commerce suisses françaises prennent l'initiative du mouvement et profitent de l'occasion pour jeter, en ce lieu, les bases d'une association capable de défendre notre renommée et de donner à l'étranger l'assurance absolue que notre production indigène est vraiment telle. E. Z.

La Convention franco-suisse

Nous avons annoncé hier que le Conseil fédéral a ratifié la convention économique avec la France, signée à Paris, le 25 mars.

Le nouvel accord, dit un communiqué du Palais fédéral, forme pour une part la continuation de l'arrangement du 29 décembre 1917 ; pour l'autre part, il règle diverses questions qui se sont posées à la suite des changements politiques et économiques survenus depuis la conclusion de l'armistice. Il s'agit surtout de nos importations de charbon, de fer et d'autres marchandises provenant d'Alsace-Lorraine.

La convention comprend cinq chapitres, dont le premier traite des fournitures de la France à la Suisse ; le deuxième, des fournitures de la Suisse à la France ; le troisième, des questions de transports ; le quatrième, des contingents d'importation en France et le cinquième, des stipulations financières.

Le gouvernement français s'engage à livrer chaque mois à la Suisse 60,000 tonnes de charbon provenant des mines de la Sarre, sises sur territoire lorrain. Le prix moyen du charbon, fixé d'abord pour une période de six mois, à dater du 1^{er} janvier 1919, est de 120 fr. suisses la tonne, marchandises vendues franco à la frontière suisse. La France se réserve toutefois de soumettre ce prix à une révision pour le cas où le prix du charbon à importer dépasserait une certaine limite.

Les locomotives et les wagons nécessaires au transport doivent être fournis par la Suisse. Pour ce qui est de l'approvisionnement en fer et en acier, il n'est pas fixé de contingents déterminés. La convention stipule, d'une manière générale, l'engagement, par le gouvernement français, d'assurer, dans la mesure du possible, l'approvisionnement de la Suisse en fer et en acier, et de délivrer des autorisations d'exportation pour les quantités de ces métaux se trouvant en Alsace-Lorraine et achetées par la Suisse.

En outre, la France nous livrera, si ses disponibilités le lui permettent, une certaine quantité de sel de potasse, de scories Thomas, de phosphate d'Algérie et de Tunisie, et de benzine.

L'exportation des semences d'origine française indispensable aux besoins agricoles de la Suisse, sera autorisée comme précédemment, dans la limite du possible.

Les contre-prestations de la Suisse consistent, pour autant qu'il s'agit de fournitures de marchandises, dans l'exportation de 25,000 têtes de bétail d'élevage, dont 5,000 à livrer immédiatement et le reste dans le courant de 1919.

Afin d'assurer le transport des marchandises arrivant dans les ports français et destinées à la Suisse, le droit nous est conféré d'envoyer, chaque jour, trois trains vides à Cette, et deux trains facultativement à Cette, Marseille ou Nice ; de plus, chaque semaine, deux trains à Bordeaux et deux trains à Marseille. Outre le port de Cette, le gouvernement français mettra autant que possible à la disposition de la Suisse le port de Marseille, spécialement pour ce qui concerne l'importation des marchandises pour le déchargement desquelles le port de Cette est insuffisamment outillé.

Les anciens contingents d'importation en France ne sont pas modifiés, sauf ceux des montres fines, qui est porté de 350,000 à 500,000 fr. par mois.

En outre, la France nous accorde quelques petits contingents nouveaux pour des articles d'importation secondaire.

Le contingent mensuel total est de 2 millions 694,000. Il s'élevait antérieurement à 2,500,000. La liste complète des contingents est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

Les clauses financières de la convention sont en résumé les suivantes : Le délai de remboursement du crédit de 37 et demi millions de francs accordé en vertu de l'arrangement du 29 septembre 1917, délai qui expire ce mois-ci, sera prorogé si le gouvernement français le désire.

d'environ 167 millions de francs. Il s'agit d'obligations de la Confédération, des C. F. F. et des cantons. Les modalités de cette opération feront l'objet d'un accord particulier entre le groupement suisse intéressé et le ministre français des finances.

La Suisse déclare consentir à ce que la Société financière suisse, à Lucerne, ouvre au gouvernement français, s'il le désire, un nouveau crédit de 32,328,000 francs au maximum, montant représentant la contre-partie des contingents d'importation en France, ce crédit ne devant être utilisé que si la France n'a pas d'autres disponibilités en francs suisses pour faire face à ses engagements en Suisse.

Les modalités de ce crédit éventuel feraient l'objet d'un accord entre un groupement de banques françaises et la Société financière suisse.

La convention est valable jusqu'au 31 décembre 1919. Les contingents sont déterminés avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1919.

Au peuple suisse

Le chômage fait sentir ses effets en Suisse d'une façon inquiétante. Des milliers d'ouvriers de tous les corps de métiers sont sans travail, et leur nombre augmente journellement. Il est superflu d'attirer l'attention sur les graves dangers qui peuvent résulter pour notre pays du chômage en grand. La misère qui règne dans quelques pays voisins est suffisamment éloquente à cet égard. Aucun vrai bon Suisse, à quelque opinion politique qu'il appartienne, ne peut souhaiter pour notre chère patrie des conditions semblables. Afin d'assurer à chacun, dans la mesure du possible, du travail et un gain suffisant, le Conseil fédéral a créé un nouvel Office et s'est chargé de trouver les moyens d'empêcher le chômage de s'accroître encore. L'appui de l'Etat dans la lutte contre le chômage apparaît aujourd'hui d'autant plus justifié qu'il répond à un véritable cas de force majeure et qu'il devra déployer ses effets dans un cercle très étendu.

Différents efforts ont déjà été faits dans ce sens avec l'aide des pouvoirs publics. Les chemins de fer fédéraux sont à la tête du mouvement avec un programme de travail qui comprend l'ensemble du pays, et qui sera encouragé par tous les moyens possibles. Des travaux d'amélioration du sol considérables sont déjà commencés et d'autres seront mis en chantier incessamment. Les tourbières exploitées avec des subsides importants de la Confédération seront remises en activité ce mois, et l'exploitation en sera poussée très énergiquement cette année encore pour lutter contre la disette du charbon.

Mais toutes ces occasions de travail, qui, en général, ne sont dues qu'à des initiatives de fortune, ne peuvent pas remplir seules le but poursuivi, parce qu'elles ne permettent pas assez aux ouvriers de trouver une occupation dans leur métier propre, et que, de ce fait, elles sont irrégulières au point de vue économique. Cet inconvénient est tout particulièrement appréciable dans les conditions actuelles de salaires élevés. On doit songer à procurer du travail aux ouvriers de toutes les professions, spécialement à ceux des villes.

C'est évidemment la construction du bâtiment qui répond le mieux à ce but. Ce sera donc une des principales tâches de l'Office suisse de veiller toute son attention à cette branche d'activité, qui traverse actuellement une crise des plus intenses pour différentes raisons. Il est clair que les travaux exécutés par les communes ne peuvent pas suppléer à l'activité des particuliers en matière de construction de bâtiments.

C'est la raison qui nous engage à faire appel à tous ceux qui sont en mesure de consentir quelques sacrifices en faveur de la collectivité par la mise à exécution immédiate de nouvelles constructions, de transformations, ainsi que des réparations que les circonstances avaient fait renvoyer. Tout ce que l'on voulait remettre à des temps meilleurs doit être entrepris aujourd'hui. Le travail même le plus modeste contribuera à l'amélioration des conditions économiques et politiques du pays. Rien d'est plus dangereux pour l'Etat, rien n'est plus démoralisant pour l'homme que le chômage et l'oisiveté qui en est la conséquence. L'homme le mieux trempé ne peut résister à la dépression morale qui résulte de si fâcheuses conjonctures.

La reprise des constructions publiques que privées aura en même temps pour effet de parer à la pénurie générale des logements.

Nous rappellerons, en outre, que les travaux des champs et des jardins pourront bientôt être repris et que, cette année encore, les jardins doivent être affectés à la culture maraîchère, ce qui procurera à de nombreuses personnes des occasions de travail. De nombreux chemins privés ont aussi besoin d'être remis en état.

Nous adressons un chaleureux appel à tous

les citoyens suisses qui ont le désir de venir en aide à leur pays dans la période difficile qu'il traverse, afin qu'ils fassent tout leur possible pour créer des occasions de travail. Le temps presse ; plus d'un de nos concitoyens a faim ; ce n'est qu'à contre-cœur et poussé par le besoin qu'il accepte un secours ; il veut gagner son pain par un travail honorable.

Notre appel s'adresse aussi à ceux qui cherchent du travail. Dans les conditions actuelles du marché du travail, si différentes de la normale, il n'est pas toujours possible, avec la meilleure volonté, de procurer immédiatement à chacun de l'ouvrage dans son propre métier. Plusieurs d'entre eux seront obligés d'accepter une occupation étrangère à leur profession habituelle. Ceux-là aussi doivent tenir compte des circonstances présentes. Avant tout, nous recommandons à ceux qui, dans les premières années, se sont portés vers les industries dites « de guerre », de retourner à leur ancien métier, qui leur assurera le mieux les ressources nécessaires.

Office fédéral d'assistance en cas de chômage : Le directeur : Rothpletz.

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Paris, 9 avril. (Havas.) — Répondant à une lettre du président de la commission du budget, demandant sous quelle forme les préliminaires de paix seront présentés à la Chambre, M. Clémenceau a écrit qu'il se conformera aux règles constitutionnelles, disant que les traités ne sont définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres, et que toute cession, échange ou adjonction de territoires ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi.

M. Clémenceau ajoute que les préliminaires de paix constituent un tout indivisible, et qu'il ne saurait être question, jusqu'à ce qu'ils aient été conclus, d'en communiquer les clauses particulières aux commissions respectives.

Paris, 9 avril. On signale l'arrivée à Paris d'un Chinois, M^{lle} Tcheng, qui va prendre part aux travaux de la conférence de la paix. M^{lle} Tcheng a 23 ans ; elle est un des chefs les plus connus du républicanisme chinois ; elle prit une part active au mouvement révolutionnaire et fut, plusieurs fois, condamnée à mort par le gouvernement impérial.

M^{lle} Tcheng a fait des études de droit à l'université de Paris.

Paris, 9 avril. L'Eclair croit savoir que le commandement des troupes alliées en Europe centrale serait confié au général Humbert, ex-commandant de la troisième armée.

Paris, 9 avril. L'Echo de Paris croit savoir que l'idée de confier à une haute cour internationale la conduite d'une vaste enquête sur les auteurs responsables de la guerre a été abandonnée. Au sujet des responsabilités encourues par des militaires et fonctionnaires allemands qui ont contrevenu au droit des gens et de l'humanité, il paraît probable que le point de vue franco-anglais prévoyant des sanctions pénales l'emporte sur le point de vue américain établissant simplement la responsabilité morale.

Helsingfors, 9 avril. La commission de paix américaine, actuellement à Helsingfors, publie un communiqué disant que les Etats-Unis considèrent qu'aucune paix universelle n'est possible aussi longtemps que le problème russe ne sera résolu et que des gouvernements stables et satisfaisants ne seront pas établis en Finlande et dans les gouvernements baltes. En vue de faciliter le travail, la commission de paix des Etats-Unis à Paris a désigné une commission spéciale composée d'officiers américains qui visitera la Finlande, l'Estonie, la Lituanie et le pays letton, afin d'étudier les conditions politiques, économiques et militaires de ces pays.

Le lieutenant-colonel Warwick Greene, qui est à la tête de cette commission, est parti pour Liban avec cinq autres officiers.

Paris, 9 avril. L'Echo de Paris dit que la responsabilité préliminaire totale de l'Allemagne figurera dans les préliminaires de paix et il confirme que le versement immédiat serait de 25 milliards en espèces et en matières premières.

Une grève de protestation à Rome

Rome, 9 avril. La Chambre syndicaliste de Rome a décidé d'organiser, pour jeudi prochain, une grève de protestation de 24 heures contre les retards dans les négociations de la conférence de la paix à Paris et pour demander la réalisation immédiate des revendications des ouvriers. Les anarchistes ont l'intention d'attribuer à cette manifestation le caractère d'une fête de commémoration pour les victimes de la 1^{re} Semaine rouge à Berlin et de saisir l'occasion pour organiser des démonstrations dans la ville de Rome. Le gouvernement est décidé à réprimer toute manifestation.

EN ALLEMAGNE

La guerre civile en Bavière

Des millions de feuilles volantes sont sous presse, invitant à entrer dans les corps de volontaires pour la protection de la frontière, et pour la défense de l'ordre contre le bolchévisme.

Le loup berger

Le conseil central révolutionnaire de la république des conseils de Bavière, pour calmer la population, publie une proclamation déclarant que personne ne songe à toucher à l'épargne privée.

Les pseudo-plébiscites

À propos de l'adhésion de diverses villes de la Bavière à la république des conseils, l'agence Wolff apprend de source compétente qu'il ne s'agit nullement de manifestations de la volonté populaire, mais d'actes de propagande et de déclarations des conseils d'ouvriers locaux.

Le nord de la Bavière contre Munich

Les paysans du Ries (région de Nordlügen) publient un appel disant notamment : « Les paysans de la Franconie, du Haut-Palatinate et du Ries se sont unis en vue d'une action commune. Les paysans de l'Allgäu et de la Haute-Bavière se joignent à eux. Tous les paysans des arrondissements désignés ci-dessus se déclarent en faveur du gouvernement Hoffmann. Ils reconnaissent ce gouvernement et la Diète bavaroise comme le gouvernement légal et la véritable représentation nationale et ils feront tout pour le soutenir. »

Soulèvement avorté

La grève générale prévue pour mardi matin n'a pas réussi. Dans quelques entreprises, les ouvriers ont cessé le travail et se sont rendus à un meeting. Un orateur a annoncé que la garnison de Fürth avait adhéré à la république des conseils et qu'elle était prête, au cas où le 3^{me} corps d'armée emploierait la force des armes contre le Soviet, à prendre la défense de ce dernier.

À Augsburg

Les autorités municipales ont été déposées. Le Soviet a remis les fabriques aux ouvriers.

La confiance du gouvernement

On mande de Bamberg que le gouvernement bavarois reçoit des témoignages de dévouement des diverses parties du pays. Un certain nombre de troupes sûres sont déjà à la disposition du gouvernement. Le gouvernement juge la situation avec confiance et est convaincu que, dans peu de temps, il sera de nouveau maître de la situation.

À Berlin

Les Vorwärts publie un appel du comité des organisations socialistes disant que des hommes irresponsables cherchent à influencer l'opinion en faveur d'une nouvelle grève générale ; or, le peuple allemand se trouve aujourd'hui dans une situation telle que seul un travail énergique peut lui procurer les matières premières et les denrées alimentaires nécessaires pour assurer son existence.

Le congrès des Soviets allemands

Au congrès des conseils, M. Richard Müller a dénoncé les ministres socialistes majoritaires Bauer, Landsberg, Hirsch et Sudekun comme les ennemis des ouvriers. « La confiance dans le gouvernement actuel a disparu non seulement chez les ouvriers, mais aussi chez une grande partie des fonctionnaires et employés », a dit Müller.

Les employés des banques

L'assemblée des employés des Banques de Berlin a voté une résolution ordonnant la cessation du travail le 10 avril, si jusqu'alors, l'Office du travail et les banques de Berlin n'ont pas accepté d'entrer en pourparlers sur la base du tarif unique proposé par l'association générale des employés des banques.

Les grèves en Westphalie

Des troupes gouvernementales armées et équipées sont arrivées à Bochum. La garnison de cette ville doit se composer d'une brigade de 4000 hommes comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Ces troupes doivent être réparties dans les mines environnantes pour protéger des ouvriers qui veulent travailler.

Berlin, 9 avril.

Le corps Lichtschlag est arrivé mardi à Essen. Au cours d'une collision qui s'est produite à cette occasion, il y a eu deux tués et quelques blessés.

Essen, 9 avril.

Le nombre des grévistes a légèrement diminué, par rapport à la journée d'hier.

Essen, 9 avril.

Pendant la nuit de lundi à mardi, la ville a été plongée dans une obscurité complète. La pression du gaz est si faible que les réverbères ne brûlent pas et qu'il est impossible d'utiliser le gaz dans les cuisines.

Dans les usines Krupp, un grand nombre d'ouvriers se sont présentés au travail mardi matin. Ils ont été arrêtés devant les entrées principales par des détachements de Spahleiers.

Les tramways ne circulent pas.

Dans la nuit de mardi, des troupes gouvernementales sont arrivées à Essen.

Le travail est arrêté dans 243 puits ; il y a 395,700 chômeurs.

L'état de siège à Düsseldorf

Tous les ouvriers du gaz et de l'électricité ont cessé le travail. L'état de siège renforcé a été proclamé.

Dans le pays de la Sarre

Malgré les menaces des autorités françaises, les cinquante seulement des ouvriers des mines de la Sarre se sont présentés au travail. 21 ouvriers arrêtés ont été cités devant le tribunal militaire pour refus d'obéissance aux autorités d'occupation.

Le sang coule à Magdebourg

Les troupes du gouvernement ont occupé les bâtiments de la gare. Les prescriptions de l'état de siège ont été aggravées. A chaque coin de rue est affichée une proclamation contenant cette sommation : « Ne pas s'arrêter, sinon il sera tiré à balles. »

Il s'est produit, hier soir, des collisions sanglantes. Une grande foule a tenté de prendre d'assaut le journal Volksstimme. Un mort et plusieurs blessés sont restés sur la place.

L'ordre règne à Stuttgart

Un calme règne à Stuttgart. Le travail a été repris dans la plupart des exploitations.

La Saxe s'agit

Les mineurs du bassin d'Oelsnitz se sont en grève mardi pour manifester leur sympathie aux mineurs de la Ruhr. Jusqu'à présent, trois mines chôment.

Le pays de Bade également

Le gouvernement a appris qu'il existe également dans la république badoise un courant en faveur du système des soviets. Il a pris déjà toutes les mesures de précaution pour répondre par la force à toute tentative violente.

Les événements de Russie

Dans la Russie du Nord

Sur le front norvégien, le 7 avril, des émeutiers, pour la plupart des travailleurs chinois, armés de revolvers et de coutelas, ont causé à Mourmansk, des troubles que l'on considère comme sans importance politique. Ces troubles ont, du reste, vite été réprimés. La plupart des émeutiers ont été arrêtés.

Le 7 avril, des Finnois rouges ont attaqué, par deux fois, un de nos postes à dix milles au sud de Segeja. Ils ont été chaque fois repoussés et ont laissé six tués sur le terrain. Nous n'avons éprouvé aucune perte. Ces attaques ont fourni une preuve nouvelle de l'intention de la légion finnoise et de Finnois rouges d'agir simultanément. Les troupes du régiment de fusiliers de la Russie du nord qui appartiennent aux troupes alliées de la Russie septentrionale ont occupé Gagnavalok, village de la rive orientale du lac Vigozero, à 60 milles au sud de Soroka. Elles ont capturé une patrouille bolchéviste.

Au sujet de Dantzig

L'agence polonaise de Lausanne publie la dépêche suivante de Varsovie, 7 avril : « La note Havas relative à la décision arrêtée à Spa concernant les passages des troupes polonaises de l'armée Haller à travers l'Allema-

gne (avec l'exclusion de Dantzig) fait une pénible et déprimante impression en Pologne. Le député Korfanty a interpellé à la Diète de Varsovie le gouvernement polonais au sujet de ladite décision et a demandé énergiquement à ce dernier ce qu'il entendait faire. »

Du riz italien pour Vienne

Les journaux annoncent que le gouvernement italien, sur l'invitation du chef de la commission italienne d'armistice à Vienne, général Segre, a alloué comme cadeau de Paques 400 tonnes de riz, pour être distribuées gratuitement à la population peu fortunée de Vienne.

Nouvelles diverses

M. Poincaré a fait hier mercredi, un patriotique discours à la Sorbonne, à la cérémonie organisée par la Société des gens de lettres pour honorer le souvenir des écrivains français tombés pour la patrie.

La Deutsche Allgemeine Zeitung, apprend que la convention militaire entre la France et la Pologne oblige la France à organiser, dans un délai de deux ans, une armée polonaise d'après le modèle français.

Le gouvernement italien examine les tarifs douaniers en ce qui concerne l'importation de l'Allemagne ; on attend la reprise des relations commerciales avec l'Allemagne pour le mois de mai.

Le comte Czernin, ancien premier ministre autrichien, qu'on disait parti pour la Suisse, n'a pas quitté Vienne.

On mande de Budapest que les anciens ministres Hlaza et Balogh ont été arrêtés ainsi que de nombreux officiers.

La commission administrative du parti socialiste français a décidé l'ouverture d'une souscription pour ériger un monument à Jaurès.

Le bourgmestre d'Anvers a appris officiellement que les Olympiades en 1920 se disperseront à Anvers.

On mande de Gand (Belgique) qu'un incendie a détruit la magnifique église de Domburg-en-Sottogem, contenant des tableaux et des œuvres d'art.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Distinction posthume

M^{me} Anderson, de la colonie anglaise établie à Vevey depuis les débuts de la guerre, s'est acquis de très grands mérites et l'estime générale par ses œuvres de charité en faveur de l'église et des pauvres de la paroisse de Vevey, ainsi qu'en faveur des soldats anglais internés en Suisse. Le Saint-Père vient de lui décerner la croix pro Ecclesia et Pontifice, qui lui a été remise par les soins de Mgr Maglione, Délégué apostolique en Suisse. Le Saint-Siège a voulu donner ainsi un nouveau témoignage de l'intérêt particulier qu'il a toujours montré envers l'œuvre de l'internement des prisonniers de guerre en Suisse.

Echos de partout

LE CORPS DU BALAI

Les Kabyles, qu'on avait enrégimentés comme balayeurs à Paris, sont peu à peu renvoyés en Algérie et remplacés par les anciens professionnels du balai. Le Temps leur consacre le souvenir suivant :

« Comme le cireur de boîtes dans les ports de la Méditerranée, comme le vendeur d'eau des villes d'Orient, le balayeur municipal est un personnage quasi ornemental des rues de Paris. Avant la guerre, sa mansuétude et la lenteur économique de ses gestes en faisaient un Drogue haut en mépris. Il regardait passer, dans les eaux de son Lézine, tous les onduis d'une capitale. Ces temps derniers, sa personnalité était devenue d'autant plus voyante qu'elle avait pris un caractère international. La turquerie des recrues de la Ville-Lumière ajoutant du pittoresque à nos avenues et comme des fractions noires à nos ciels maussades. Nous prenions plaisir à voir déambuler d'un trottoir à l'autre ces travailleurs embarrassés d'un balai qu'ils portaient comme une magnifique traîne royale. Parfois même, leurs attitudes devenaient martiales ; regardant sans gloire en pleine guerre, ils croisaient les bras sur leur fuse de paille. A vrai dire, leur propre ne songeait pas être la propriété. Ils étaient tout parents, dans leur tristesse lassée, à ces forçats de Dostoïewsky qui une besogne éternellement inutile conduit à mourir de douleur. Pour éviter ce triste sort, les balayeurs paraissaient, à première vue, avoir supprimé la formalité du travail. »

Ils ne travaillaient guère ; d'autre part, on les payait peu. Mais les anciens mobiliés qui viennent reprendre leurs fonctions de balayeurs émettent déjà des prétentions extraordinaires. Ils réclament 18 francs par jour. Dix-huit francs par jour ! C'est le traitement d'un professeur agrégé chargé de cinquante jeunes années, d'un juge mainte d'hermine, d'un enseigne de vaisseau à trois palmes.

MOT DE LA FIN

L'homme tombé à l'eau. — Au secours ! je me noie ! L'Agent. — Dites donc, là-bas, est-ce sérieux, ou bien travaillez-vous pour le cinéma ?

AVIATION

La traversée de l'Océan atlantique

Les journaux de New-York annoncent que l'aviateur Hawker a terminé son aéroplane avec lequel il a l'intention de traverser l'Océan Atlantique. La tentative sera faite encore dans le courant de cette semaine. D'autre part,

l'aviateur Morgan a l'intention d'effectuer son vol à travers l'Océan le 15 avril si le temps est favorable.

On mande, d'autre part, de Saint-Jean de Terre-Neuve : Il est probable que M. Hawker et le lieutenant Rieves (deux Anglais) entreprennent la traversée de l'Atlantique en aéroplane au début de la semaine prochaine. Ce voyage dépend des conditions de l'atmosphère et du résultat d'un voyage d'essai. On croit que l'appareil sera prêt dimanche pour l'essai.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La petite vérole en Lombardie

Dans une séance du conseil sanitaire de la province de Milan, on a fait remarquer que la petite vérole a éclaté dans plusieurs villes de la Lombardie. Dans la ville de Milan même, jusqu'à présent, 16 personnes ont été atteintes de la maladie. Outre la ville de Milan, l'épidémie a éclaté dans 15 communes de la province. Les autorités ont pris immédiatement les mesures nécessaires et ont établi des hôpitaux provisoires dans toutes ces communes.

Confédération

Les Suisses en Allemagne

Dans une requête au Conseil fédéral, les colonies suisses en Allemagne font un exposé de la famine qui règne dans ce pays à la suite du blocus et qui provoque la misère parmi les colonies suisses.

Les requérants soumettent au Conseil fédéral les vœux et propositions concernant l'envoi de denrées alimentaires aux colonies suisses d'Allemagne et divers projets financiers au sujet de ces secours, ainsi que de l'amélioration du change en faveur des nécessiteux.

La requête préconise la formation d'une association coopérative germano-suisse, chargée du service du ravitaillement, sous la surveillance des autorités fédérales.

Lausanne et la politique fédérale

Le Conseil d'Etat vient de distribuer aux députés au Grand Conseil son rapport constitutionnel sur les affaires fédérales en 1918. Il y traite successivement de l'élection du Conseil national par le système proportionnel, de la limitation des pleins pouvoirs, etc. Sur la question de la révision de la constitution fédérale, il se prononce catégoriquement pour une révision partielle.

La Société suisse de surveillance

Au sujet de la prochaine suppression de la Société suisse de surveillance (S. S.), la Revue déclare que la suppression de cette institution suivra immédiatement la signature des préliminaires de paix. Des ce moment-là, le contingentement en articles de provenance alliée sera supprimé, ainsi que l'interdiction d'exportation dans les Etats centraux. Quant à la liberté d'exportation, il est certain, dit la Revue, que nous n'en serons pas entièrement et que, jusqu'à nouvel avis, l'exportation de denrées alimentaires par exemple sera interdite, mais, cette fois, par l'effet de notre propre volonté et par le souci de nos propres intérêts.

Trains doubles

L'association « Pro Sempione » nous communique :

Le public de notre région s'est ému du récent communiqué des Chemins de fer fédéraux annonçant que des trains directs avaient été mis en marche entre Zurich et Berne d'une part, Zurich et Locarno d'autre part.

Notre direction a immédiatement entrepris des démarches pour tâcher d'obtenir également des trains directs entre Genève et Dornes.

De renseignements pris à bonne source, il ressort ce qui suit : L'affluence constante des voyageurs entre Berne et Zurich a obligé l'exploitation des C. F. F. à doter certains trains. Pour économiser le charbon, on a donné aux trains-doubles une marche accélérée, en évitant les arrêts à toutes les stations. Ce sont là les nouveaux trains directs introduits. Dès que le nombre des voyageurs passagera sur d'autres lignes, les mêmes mesures seront prises, suivant les besoins.

Au reste, les perspectives de notre approvisionnement en charbon s'améliorent, la Direction des C. F. F. espère être, dans un avenir pas trop éloigné, en mesure de rétablir le 4^{me} horaire de guerre.

Les placements agricoles des Offices du travail en 1918

L'Office central des offices du travail suisses a établi le rapport suivant sur l'activité de ces offices dans le domaine du placement agricole :

En 1918, il a été annoncé, après des seize offices du travail suisses, 8915 places vacantes dans l'agriculture (5525 en 1917). Sur ce nombre, 5684, soit le 63,5 %, ont été occupées (en 1917 : 5318, soit le 55,9 %). Il a donc été effectué 306 placements de plus que l'année précédente.

Le nombre de placements de cultivateurs des offices est le suivant : Zurich, 1288 ; Winterthur, 90 ; Berne, 106 ; Bienne, 132 ; Lucerne, 282 ; Fribourg, 1144 ; Soleure, 106 ; Bale, 729 ; Liège, 133 ; Schaffhouse, 237 ; Saint-Gall, 156 ; Aargau, 55 ; Aarau, 193 ; Lausanne, 349 ; La Chaux-de-Fonds, 13 ; et Genève, 531.

Les demandes de travail se sont élevées à 8250 (7722 en 1917). Sur 8135 chercheurs de travail, 2729, soit le 33,5 %, et sur 810 chercheurs de travail, 632, soit le 65,6 %, sont restés sans occupation.

La fréquentation des offices a augmenté à Zurich, à Fribourg, à Soleure, à Schaffhouse

et à Saint-Gall. La proportion entre les offres et les demandes de travail, dans l'agriculture, a été, pendant le premier semestre de 1918, beaucoup plus favorable que les années précédentes ; mais elle a empiré vers l'automne et en hiver.

Le départ de M. de Goumoens

On écrit à la Gazette de Lausanne : Plusieurs journaux, en annonçant ce départ, ont ajouté que M. de Goumoens se retirait en raison de divergences avec M. Schulthess. Nous devons à la vérité de déclarer ici, après nous être informés de sources autorisées et indépendantes, que des raisons de cette nature n'ont rien à faire avec le départ de M. de Goumoens. Il est parfaitement vrai que M. Schulthess s'est vivement opposé à la nomination de M. de Goumoens, mais il n'est pas moins vrai que le directeur du ravitaillement, dans chaque reconquête de la vieillesse et la droiture, se fonde de l'appui et de la collaboration qu'il a trouvés en la personne du chef de l'économie publique.

Le retour des enfants belges à Liège

On sait que, le 25 mars, 700 enfants belges ont quitté la Suisse pour rentrer dans leur patrie. C'étaient des Wallons, dont les parents habitent Liège et ses environs. Parmi eux, se trouvaient 240 enfants qui avaient été hospitalisés soit à Hostières (près Fribourg), par l'entremise du gouvernement belge, soit, grâce à la générosité de M. Rockefeller et de la Croix-Rouge américaine, dans les colonies dépendant du Comité fribourgeois : Le Guinzel, Petit-Rome, Vaulim, La Tour-de-Trémin, etc. Des convoyeurs suisses, dont M. Frébourg, ont accompagné les enfants jusqu'à Liège. L'un de ces dames convoyeuses nous envoie l'intéressante communication suivante, concernant ce joyeux retour au pays :

Le jour qui ramena nos petits Belges dans leur pays victorieux fut un jour de joie. Pendant le trajet, les enfants n'oubliaient pas l'institut où la famille qu'ils venaient de quitter. Ils parlaient de leurs bienfaiteurs en termes touchants, évoquant constamment un souvenir ou une anecdote de leur séjour en Suisse.

Bâle accueillit le convoi avec sa générosité habituelle. La Croix-Rouge américaine y fit servir un bon repas aux petits voyageurs. Le Comité des rapatriés remit à chaque enfant un drapeton suisse, et ce fut un cri de : « Merci » et de « Vive la Suisse ! » que le train, décoré de nos drapeaux claquant aux portières, s'enfonça dans la nuit, vers l'Alsace et la Belgique. Saint-Louis, Colmar, les enfants acclamant l'Alsace redevenue française et les soldats de l'occupation. Puis vint l'heure du sommeil. Dans nos wagons, les enfants demandèrent d'eux-mêmes à faire leur prière du soir, et ce fut un spectacle touchant de voir ces grands garçons tête nue debout et recueillis réciter dans ce train qui les ramenait chez eux, la prière qu'ils résidaient chez nous chaque soir.

L'arrivée à Liège fut un événement. Des délégués du gouvernement belge et de la ville de Liège attendaient sur le quai et des discours reconnaissants furent prononcés. La gare était fermée à la foule, qu'on voyait se presser derrière le cordon de police. Les enfants furent dirigés en cortège vers les salles où devaient avoir lieu la remise des petits rapatriés à leurs familles. Ils s'avancèrent entre deux haies compactes de Liégeois vêtus pour les saluer et les acclamer au passage. Bientôt des cris éclatèrent ; les parents reconnaissèrent leurs enfants, qui se jetaient dans leurs bras, et des larmes d'émotion gagnaient tout le monde.

Toutes les formalités étant remplies, chaque famille eut le plaisir de retrouver, disant bien haut sa reconnaissance et sa joie de le revoir en si bonne santé. Il faudrait que tous ceux de chez nous qui ont si généreusement hospitalisé des enfants belges pendant la guerre puissent être témoins de ces scènes de revoir, ils comprendraient, aux remerciements émus des parents, tout le bien qu'ils ont fait et le service immense qu'ils ont rendu !

Ce ne fut pas sans regrets que se fit la séparation d'avec tous ces enfants devenus un peu nos frères ; tous les cœurs étaient sous le poir, dans les rues de Liège, on rencontrait des groupes heureux, au milieu desquels causait joyeusement l'enfant retrouvé, tenant encore à la main le petit drapeau à nos couleurs nationales.

Les comités d'hospitalisation des enfants belges en Suisse et les convoyeurs du train furent l'objet des attentions les plus délicates de la part du gouvernement belge. Ils furent reçus le lendemain de leur arrivée par les autorités communales de Liège, à l'Hôtel de Ville, sur lequel flottait le drapeau suisse. Des enfants remirent aux dames des gerbes de lilas blancs nouées aux couleurs fédérales, et leur chantèrent attention, le carillon sonna l'heure sur l'air de l'hymne suisse. Soit à Liège, soit à Bruxelles, des discours furent prononcés, remerciant la Suisse du bien qu'elle avait fait, envoyant un salut spécial aux familles et aux instituteurs qui ont si maternellement accueilli les enfants pendant les années d'infortune.

À Bruxelles, les membres des comités suisses furent reçus par S. M. le Roi, qui leur donna des gages de sa reconnaissance et leur dit que la Belgique n'oublierait jamais ce que les Suisses avaient fait pour ses enfants. Ils eurent également à l'Hôtel de Ville, une audience de M. Max, bourgmestre de la ville de Bruxelles, et de M. Harmignies, ministre des sciences et des arts. Les jours suivants, des visites furent faites au fort de Loncin, à Nise, Dinant, Taminé. Des automobiles militaires avaient été gracieusement mises par le gouvernement à la disposition de ses hôtes pour ces courses d'un intérêt particulièrement émuant. Les Suisses qui ont accompagné ce convoi de

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de Paris

Paris, 10 avril.
(Havas.) — Le conseil des Quatre a tenu ses deux séances habituelles, hier, mercredi, et a examiné et adopté dans son ensemble la formule préparée pour le statut du bassin de la Sarre, qui donne à la France des garanties politiques et administratives, sans prêter à aucune équivoque. La journée a donc été satisfaisante. Aujourd'hui, jeudi, le conseil reprendra l'examen de la question des réparations et discutera le rapport établi par les experts financiers sur les bases suivantes :

- 1^o Versement immédiat par l'Allemagne d'une indemnité de 25 milliards en or, en matières premières et en créances sur l'étranger.
- 2^o Signature par l'Allemagne d'un bon reconnaissant aux Alliés d'une créance de 150 milliards.
- 3^o Paiement, à partir de 1919, d'une annuité à fixer chaque année, sans qu'elle puisse être inférieure au minimum prévu dans le traité.

La presse française et la situation

Paris, 10 avril.
(Havas.) — Le Temps dit que la propagande bolchéviste commentera abondamment l'affaire d'Odessa, comme elle a commenté la révolution de Budapest.

Le Temps ajoute qu'il résulte de l'enquête de Smuts en Hongrie que l'autorité du précédent gouvernement hongrois ne dépassa pas les faubourgs de Budapest. Il ne faut donc pas peindre sur les cartes tout le territoire hongrois en couleurs bolchévistes, mais cette teinte peut se répandre sur l'Allemagne entière.

Le Temps conclut que le jour où l'Allemagne sombrerait dans la guerre civile, les gouvernements dont les chefs s'installent à Paris seraient les seuls gardiens de l'ordre, de la liberté et de la civilisation dans le monde entier. Toute la puissance militaire et navale, tout l'avenir de l'humanité reposeraient entre leurs mains. Ils auraient donc le devoir de se livrer entre eux pour toute la durée de la tourmente et de se tracer un programme commun, non seulement un programme de défense, mais un programme de restauration économique et de progrès social, de prévenir, chez tous les associés, des crises financières ou industrielles, d'assurer à chaque peuple les réformes qui augmenteraient le bien-être des masses.

Voilà ce qui contribuerait efficacement à empêcher que l'incendie ne gagnât du terrain et nous verrions revenir une à une à nous les nations chez lesquelles tout aurait brûlé.

La créance anglaise

Londres, 10 avril.
(Havas.) — A la Chambre des communes, répondant à une question, M. Baldwin a déclaré que les Alliés devaient à la Grande-Bretagne 1 milliard 668 millions 447 mille livres sterling.

La Ligue des nations

Paris, 10 avril.
(Havas.) — Aujourd'hui, jeudi, aura lieu la séance plénière de la Ligue des nations, pour la discussion des amendements français, américains et japonais.

Une invite de Trotzky

Budapest, 10 avril.
On mande de Moscou :
Le commissaire du peuple Trotzky adresse un appel aux soldats étrangers et aux troupes de l'Entente se trouvant dans le nord de la Russie. Il dit que leurs gouvernements n'ont pas jusqu'ici conclu la paix et que, d'autre part, ils se sont rendu compte qu'il est impossible de venir à bout de la Russie soviétique par les armes.

Le budget allemand

Weimar, 10 avril.
(Wolf.) — A l'Assemblée nationale, on a discuté en première lecture le budget de l'Etat pour 1919.

En somme des bons du trésor est montée, depuis le 31 janvier 1919, de 53 milliards à 65 milliards. Les dépenses pour l'armée et la marine qui, en janvier, atteignaient encore 3 milliards et demi, sont tombées en février à 2 milliards.

Le déficit du budget ne s'élève pas à moins de 7 milliards et demi.

Il a été payé en indemnités de renchérissement aux fonctionnaires 1 milliard 600 millions. Devant le renchérissement sans cesse croissant, la question se pose de savoir comment donner satisfaction aux revendications légitimes des fonctionnaires : c'est la limitation du chiffre des fonctionnaires et autorités.

Le budget évalue le rendement des impôts à 7 milliards. Il s'agit de savoir si le peuple est en état de supporter cet énorme fardeau.

Le ministre des finances croit que le peuple en est capable, à condition qu'il se produise une baisse des prix. Mais pour que les prix diminuent, il faut que l'Allemagne produise, et il faut qu'elle travaille.

Crise parlementaire

Berlin, 10 avril.
(Wolf.) — Dans une lettre adressée au ministre Wisse, la commission de socialisation déclare résigner son mandat, ayant acquis la certitude qu'une collaboration avec le ministre de l'économie publique et le gouvernement est impossible dans les circonstances actuelles.

Une motion à Weimar

Weimar, 10 avril.
Les socialistes indépendants ont décidé de soumettre à l'Assemblée nationale une motion demandant la reconnaissance par l'empire de la République bavaroise des conseils.

Munich va être isolé

Nuremberg, 10 avril.
Les troupes gouvernementales ont commencé hier l'occupation de la ligne de chemin de fer de Donauwörth à Ratisbonne.

La garnison de Passau s'est déclarée en faveur du ministre Hoffmann. La garnison de Freyung non loin de Munich, a pris la même résolution.

L'isolement de Munich par les troupes fidèles au gouvernement commencerait déjà ces jours prochains.

Contre les dynasties déchues

Munich, 10 avril.
(Wolf.) — La commission de la constitution de l'Assemblée nationale s'est occupée, dans sa séance d'hier, de l'article 69, concernant le président d'empire.

Le député D. Ablass, radical, a proposé, pour la votation finale, l'adjonction suivante :
« Pendant les quinze années prochaines, les membres des familles princières qui ont régné en 1918 ne sont pas éligibles à la fonction de président d'empire ».

Cette motion a été adoptée contre une autre des socialistes, qui allait beaucoup plus loin.

Emprunt tchèque

Prague, 10 avril.
(B. P. T.) — Le ministre des finances a soumis à l'Assemblée nationale un projet tendant à conclure aux Etats-Unis un emprunt de 179 millions de dollars, dont 50 seraient affectés à l'achat de matières brutes, 100 à la régularisation du change et 25 au fonds de garantie pour le consortium d'achat.

La Bohême husite

Prague, 10 avril.
(B. P. T.) — L'Assemblée nationale a décidé la création d'une faculté de théologie évangélique husite.

(La dépêche ajoute que les députés catholiques ont voté avec le reste de l'Assemblée, en conscience, ils ont dû au moins s'abstenir.)

Japon et Etats-Unis

Sacramento, 10 avril.
(Havas.) — Le Sénat a adopté une résolution demandant aux députés américains de combattre l'amendement de la Ligue des nations relatif à la liberté d'immigration (vœu japonais).

Le Sénat discutera aujourd'hui, jeudi, le bill interdisant le bail de terrain en Californie aux Japonais.

La question électorale belge

Bruxelles, 10 avril.
(Havas.) — La Chambre a continué la discussion de la réforme électorale. Les catholiques défendent le vote des femmes, que les libéraux et les socialistes combattent. Le conseil général du parti socialiste a décidé que, en cas d'échec du gouvernement sur la question du suffrage universel, les socialistes ne pourraient pas participer à la nouvelle combinaison ministérielle.

Les grèves italiennes

Turin, 10 avril.
Les ouvriers de plusieurs établissements ont suspendu le travail. Les ouvriers actuellement en chômage sont 25,000.

On annonce aussi une grève générale à Mortara.

A Naples, la grève des typographes est terminée, les patrons ayant fait droit aux revendications formulées.

Retraite d'un diplomate

Rome, 10 avril.
On annonce comme prochaine la retraite de l'ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement italien, M. Nelson Page, pour des raisons de santé. M. Page écarterait sous peu un livre politique se rapportant à la guerre actuelle.

M. Meda aspire au repos

Rome, 10 avril.
L'agence d'informations Voka avait annoncé comme probable que M. Meda donnerait sous peu sa démission de ministre des finances, pour prendre la direction du nouveau parti populaire catholique.

Le *Corriere d'Italia* déclare qu'il est vrai que, après trois ans de fonctions, M. Meda serait heureux de pouvoir revenir à sa famille et à sa profession, mais il n'entend aucunement se retirer d'une façon incompatible avec sa dignité politique ou se soustraire aux responsabilités assumées par des actes portant sa signature.

Quant à l'intention qu'on lui prête de se mettre à la tête du parti populaire, il faut remarquer que, jusqu'à présent, M. Meda n'a pas donné son adhésion à ce parti, car il entend y rester étranger tant qu'il fera partie du gouvernement.

Distinction

Paris, 10 avril.
(Havas.) — M. Naville, citoyen suisse, consul général de Serbie à Paris, a été promu officier de la Légion d'honneur.

Ouragan au Texas

New-York, 10 avril.
(Reuter.) — Des nouvelles du Texas et de l'Oklahoma annoncent qu'un ouragan a fait de grands ravages et causé de nombreuses pertes de vies humaines. Les lignes télégraphiques

Exposition de la Société des amis des Beaux-Arts

Des amis fribourgeois ont eu l'aimable imprudence de me demander un compte rendu de cette exposition. Singulière idée, alors qu'il eût été facile de trouver sur place des compétences plus certaines et des gens plus capables de juger comparativement à l'ensemble de la peinture fribourgeoise les œuvres réunies. Mais on ne résiste pas à la tentation de passer quelques heures dans une cité séduisante où vous attend l'accueil le plus chaud et le plus cordial. Et puis, à côté de l'exposition, témoignage fragmentaire et momentané de l'activité des artistes, il y a la ville où l'œuvre des siècles s'est lentement totalisée dans l'immuable et prestigieux décor formé par la Sarine, à ville aux méurs aimables, où le passé survit, non point catalogué et desséché par les archéologues, mais en accord intime avec le présent. Je pourrais donc invoquer bien des circonstances atténuantes.

Mais parlons de l'exposition. Je ne songe pas le moins du monde à passer en revue toutes les œuvres qui la composent, ni même à dire congruement les mérites de celles qui sollicitent le plus vivement l'attention.

La nature fribourgeoise, si variée dans ses aspects, occupe la place d'honneur dans cet ensemble où le paysage domine. Elle se présente dans son image la plus douce et la plus riante dans les œuvres de M. Henri Robert, soit qu'il peigne les horizons lumineux et calmes de la Vallée de la Gerine, soit qu'il nous montre, sous un ciel léger, le toit rouge d'une ferme au pied d'un groupe de chênes. Visions reposantes, d'un charme discret et sûr, que l'artiste s'est attaché à rendre fidèlement, plus attentif à la description immédiate qu'à la synthèse expressive, mais réussissant quand même à nous émouvoir.

Une égale sincérité d'interprétation caractérise les œuvres de M. Raymond Bachs, un volontaire et un réaliste, qui veut rendre serrement le fond solide du paysage, modèle des terrains, architecture des rochers. Si la « Chaîne des Gastlosen » manque un peu de lumière et de cette unité plastique que d'habiles simplifications réalisent — c'est par le choix que l'émission se révèle — le « Chalet en Haute-Grüyère » par contre, est une chose plus significative et heureusement venue.

Les paysages de Fribourg de M. Vonlanthen ont de l'ampleur et du style. Il lui arrive de s'abandonner parfois aux formules commodes procurant des effets trop prévus, mais il se reprend vite et la « Maison sur le rocher », par exemple, avec sa vue plongeante sur la Sarine aux magnifiques reflets, est une œuvre solide et d'une haute saveur. Et voici des paysages encore : des aquarelles lumineuses de M. Romain de Schaller, des études de M. E. Reichlen, un « Automne à la Glâne », d'une virulence trop voulue sans doute, de M. Oscar Cattani, qui s'exprime avec plus de bonheur et de simplicité dans ses gravures sur bois.

Le portrait est brillamment représenté par les fusains de M. Joseph Mehoff, l'auteur des somptueux vitraux de Saint-Nicolas. On ne saurait pousser plus loin l'aisance, la souplesse et la précision du métier, non plus que la pénétration psychologique. Un portrait à l'aquarelle, d'une composition un peu trop appétée, mais d'une extraordinaire virtuosité de facture, complète cet envoi si remarquable. Deux portraits bien construits de M. Nisot et une intéressante tête de jeune fille de M. J. Falquet sont également parmi les choses qui retiennent l'attention.

Disons enfin le mérite des deux seuls artistes décorateurs que cette exposition nous présente. Les projets de vitraux de M. Jean-E. de Castellà séduisent par une invention décorative personnelle, sinon très disciplinée, et par une agriculture vivacité de coloris. MM. Kirsch et Fleckner exposent un intéressant vitrail, d'une grâce et d'une tonalité, composé suivant une formule ingénieuse par M. Linck, de Berne.

Il y aurait encore bien d'autres choses à signaler pour être complet... mais un compte rendu n'est jamais complet. Les choses qui ont passé sous silence ne sont d'ailleurs pas nécessairement les plus mauvaises. Nous mettrons le point final à ces quelques appréciations trop fragmentaires en louant le soin très grand avec lequel cette exposition a été arrangée. *Paul Perret.*

Un aigle

M. Pythoud, fermier, au Châtellet (Grüyère), a abattu un aigle superbe, mesurant environ deux mètres d'envergure. Cet oiseau est réservé au Musée gruyérien.

Les hautes eaux

Les fortes pluies de ces derniers jours ont eu pour conséquence une hausse rapide du niveau du lac de Morat. En une nuit, ce niveau est monté de 60 centimètres.

Entre Evclayens et Posieux, à la bifurcation de la route reliant ces deux localités et de la route cantonale, les eaux se sont amassées et ont formé un véritable lac, recouvrant sur une trentaine de mètres la première de ces hauteurs.

Au Moulin neuf, près Malraux, une étable envahie par les eaux a dû être évacuée.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 avril, vers 2 heures du matin, la maison et la scierie d'Auguste Thurnwald, près de l'école de La Roche, ont été complètement incendiées. Rien n'a été sauvé. M. Kolly, secrétaire communal, a tout perdu dans les flammes. Le dommage s'élevait à une quarantaine de mille francs.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 avril, vers 2 heures du matin, la maison et la scierie d'Auguste Thurnwald, près de l'école de La Roche, ont été complètement incendiées. Rien n'a été sauvé. M. Kolly, secrétaire communal, a tout perdu dans les flammes. Le dommage s'élevait à une quarantaine de mille francs.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 avril, vers 2 heures du matin, la maison et la scierie d'Auguste Thurnwald, près de l'école de La Roche, ont été complètement incendiées. Rien n'a été sauvé. M. Kolly, secrétaire communal, a tout perdu dans les flammes. Le dommage s'élevait à une quarantaine de mille francs.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 avril, vers 2 heures du matin, la maison et la scierie d'Auguste Thurnwald, près de l'école de La Roche, ont été complètement incendiées. Rien n'a été sauvé. M. Kolly, secrétaire communal, a tout perdu dans les flammes. Le dommage s'élevait à une quarantaine de mille francs.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 avril, vers 2 heures du matin, la maison et la scierie d'Auguste Thurnwald, près de l'école de La Roche, ont été complètement incendiées. Rien n'a été sauvé. M. Kolly, secrétaire communal, a tout perdu dans les flammes. Le dommage s'élevait à une quarantaine de mille francs.

Prenez le **STIMULANT** APRÈS LE TRAVAIL ET LE QUINQUINA

rapatriement sont rentrés dans leurs foyers emportant un souvenir inoubliable de l'accueil reçu et de la façon touchante et délicate dont la Belgique avait exprimé sa reconnaissance : ces témoignages de gratitude allient aux absents autant qu'à la délégation suisse ; ils s'adressaient à tous les bienfaiteurs et amis de ces chers petits enfants belges que notre pays a eu la joie d'hospitaliser pendant la grande guerre. D.

PARTI CONSERVATEUR SUISSE

Le comité directeur du parti conservateur suisse s'est réuni à Berne, pendant la dernière session des Chambres fédérales, sous la présidence de M. Deschamps, conseiller national. Il a décidé de recommander aux adhérents du parti de voter l'impôt de guerre renouvelé, qui sera soumis au peuple le 4 mai prochain. Il a décidé, d'autre part, de s'opposer à l'initiative Rothemann.

Les Chambres fédérales auront prochainement à s'occuper de la révision de la loi sur les fabriques, dans le sens de la réduction des heures de travail, et des mesures à prendre contre le chômage. Les organisations cantonales et les diverses associations qui se rattachent au parti conservateur suisse sont priées d'adresser le plus tôt possible leurs desiderata à ce sujet au président du parti, qui les soumettra au groupe catholique des Chambres.

Des après Pâques, le comité central sera convoqué, pour fixer la date de l'Assemblée générale du parti, qui aura vraisemblablement lieu à la fin de mai.

Un anniversaire

Il y a, aujourd'hui, vingt ans qu'est mort M. Yvoce Joseph Respi, le grand chef politique tessinois, une des colonnes du parti conservateur catholique suisse.

A l'occasion de cet anniversaire, les catholiques auront une prière pour l'âme de l'intrépide champion de la religion.

FRIBOURG

Docteur

M. Adolphe Rothmann, de Kästlen (Argovie) a passé avec la note cum laude l'examen de docteur à la Faculté des sciences. Sa thèse est intitulée : Beitrage zur Kenntnis der Wirkung einiger Kolloide bei elektrolytischen Vorgängen.

Une inégalité

L'administration des chemins de fer fédéraux procède tous les trois ans au classement de ses gares et stations. Le dernier classement date du 1^{er} avril 1918. Or, les *Fribourger Nachrichten* annoncent qu'un nouveau classement est prévu pour cette année-ci. Notre confrère constate à ce sujet que la gare de Fribourg est traitée un peu en Cendrillon par l'administration des chemins de fer. Il faut qu'une gare obtienne une moyenne de 6001 points pour figurer en 1^{re} classe. Mais Coire, qui avait 572 points en 1917, et Bâle, qui en avait 432, sont considérées comme gares de 1^{re} classe dans le tableau du 1^{er} avril 1918. Yverdon, qui comptait 5852 points en 1917 et figurait encore l'an dernier en 2^{me} classe, serait maintenant en 1^{re}, on ne sait trop pourquoi.

Mais Fribourg, qui avait, il y a deux ans, 584 points, soit 1502 de plus que Bâle, 422 de plus que Coire et 42 de plus que Yverdon, ne mérite pas encore, paraît-il, d'être promu en 1^{re} classe !

Tao par un arbre

Un terrible accident vient de priver de son chef une nombreuse et honorable famille d'Arcandiel et de jeter la désolation dans la localité. M. Jean Gross, frère de M. le député Alphonse Gross, était occupé hier après-midi, vers 3 heures, dans les ravins de la Sarine, au-dessous d'Arcandiel, à abattre un chêne, avec deux de ses fils et un domestique. Les bûcherons se servaient, pour faciliter leur travail, d'un treuil improvisé, fixé au moyen d'un gros œil de fer à l'arbre qui devait tomber. Mais au moment de la chute de celui-ci, les hommes ne furent plus maîtres de l'appareil, qui dévia et frappa M. Jean Gross à la nuque, lui fracturant le crâne et la colonne vertébrale. L'effortant vint encore une heure et put recevoir les premiers secours de la religion, ainsi que les soins de M. le docteur Schwyzer.

M. Jean Gross avait 57 ans. Il laisse dans ses jours une nombreuse famille. Il eut dix-neuf enfants, dont seize sont encore vivants ; ce chiffre n'a que deux ans.

4^{es} concert d'abonnement

Nous rappelons le 4^{es} concert d'abonnement qui aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2, à la Grenette, avec les concours de M. Plamondon, ténor, de Paris, l'un des meilleurs chanteurs de l'époque actuelle, et de M^{lle} O. Fischer, pianiste.

Service de tramways à la sortie.

Agriculture

La Société d'Agriculture, à Abellès, Fribourg, fera donner, à la Bergerie de Farvagny-le-Grand, dimanche prochain, 13 avril, à 3 heures de l'après-midi, une conférence apicole par M. Léon Blanc, apiculteur à Fribourg. Sujet : Les travaux du printemps au rucher.

Calendrier

Vendredi 11 avril
Les sept Douleurs de la Sainte Vierge
Saint Léon-le-Grand, pape et docteur de l'Eglise
Saint Léon, surnommé le Grand, naquit à Rome, d'une des premières familles de Toscane. Au concile de Chalcedoine, il condamna l'hérésie d'Eutychès ; il mourut en paix en 461.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 10 avril
BAROMETRE

Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Avril
785.0											785.0
780.0											780.0
775.0											775.0
770.0											770.0
765.0											765.0
760.0											760.0
755.0											755.0
750.0											750.0
745.0											745.0
740.0											740.0
735.0											735.0
730.0											730.0
725.0											725.0
720.0											720.0
715.0											715.0
710.0											710.0
705.0											705.0
700.0											700.0
695.0											695.0
690.0											690.0

TEMPS PROBABLE

Zurich, 10 avril, midi.

Éclaircies. Hausse de la température.

Du rév. curé Kuenzle :
Café de liques, régénérateur et aromatisé.
Suroint de chicorée « Ergo », le meilleur adjoint au café.
Succédané de café « Complet », sans autre adjoint.
Authentique seulement en paquets fermés, munis de la signature du Rév. Curé Kuenzle. En vente dans toutes les papeteries.

Le cœur unie de Saint-Nicolas fera célébrer un office funèbre pour le repos de l'âme de son regretté membre aîné.

Mademoiselle Geneviève Berchtold
vendredi, 11 avril, à 8 h. 1/2 du matin, en l'église de Saint-Nicolas.

Madame Rose Benggeli-Bongard et sa famille remercient d'un cœur ému les autorités scolaires de la ville de Fribourg, les Instituts d'éducation, les ecclésiastiques, les membres du corps enseignant et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les éprouver.

Les familles Jecker, Jacquerd, Gubly se font un devoir de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les éprouver.

La famille Jacques Jendly, concierge, remercie bien sincèrement toutes les personnes, spécialement le *Cacilien-Verein*, qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

ON DEMANDE une jeune fille
honnête et de toute confiance pour tous les travaux du ménage. Bons gages.

A la même adresse, on demande une **gentille jeune fille** pour garder les enfants. 2545

S'ad. à **M^{me} Berchtold, Café des Vigier, Yverdon.**

ON DEMANDE bonne à tout faire
pour ménage de deux personnes. On accepterait même personne avec un enfant.

Adressez les offres au **Bureau des locations Fribourg-Pays, rue de Lausanne, 50.** 2561

ON DEMANDE pour petit pensionnat bonne à tout faire
au courant du service et de la cuisine. S'adresser à **M^{me} Gayden-Cholly, Yverdon.** 2549

Demoiselle
de très bonne famille, de grande place comme **VOLONTAIRE**

après de grands enfants, avec vis de famille. Deux langues, français et allemand. Le traitement est une chose accessoire. 2409

S'ad. sous P 2321 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Je demande jeune fille
robuste, sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Gls gages. — S'adresser par écrit ou se présenter au magasin, **rue de Lausanne, 16 et 18, M^{me} Maurice Nordmann.**

OCCASION A VENDRE
2 soufflets de forge, modèle français.
1 machine à étampar, 1 machine à cintrer.
Adresse à **G. Scheffer, Yverdon.** 2413

Vente de bois par soumission
La commune de Châtel-Saint-Denis expose en vente, par voie de soumission, environ 1400 m³ de billons, dont environ 1000 m³ à Châtel, à 10 minutes de la gare, 300 m³ aux Mayens et le reste aux Paccots.

Tous ces bois sont au bord de la route et peuvent être conduits avec le char.

Prendre connaissance des conditions de la distribution des lots au bureau communal, où les soumissions doivent être déposées jusqu'au **15 avril 1919, à 6 heures du soir.**

Les intéressés ont la faculté d'assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le même jour. 2521

Châtel-Saint-Denis, 8 avril 1919.
Par ordre : **Secrétariat communal.**

L'Atelier militaire de Fribourg
à une certaine quantité de **TUNIQUES**

à faire faire à domicile. P 2485 F 2537-477

Se présenter au N° 19, Avenue de Pérolles (entrée par la cour).

Passage interdit
Le pont de Grenilles ayant été emporté par l'eau, le passage sur la route est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Maison à vendre
à Fribourg, dans nouveau quartier, jolie maison, angle de rue, au soleil, construction hygiénique, rez-de-chaussée avec magasin et 3 étages.

S'adresser sous P 2348 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 2430

PERDU
vendredi le 4 avril, entre la Poste principale et le Tillou, 1 billet de 100 fr.

Le rapporteur, contre bonne récompense, sous P 2477 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Leçons de dactylographie
d'après la célèbre méthode Delfion, adoptée par la ville de Paris.

On accepte encore quelques élèves. 2525

Agence de machines à écrire **L. BORLOZ**
21, rue de l'Hôpital, 21

UNE FILLE
d'un certain âge demande place pour faire un ménage simple d'une ou 2 personnes. Préférence à la campagne. 2536

S'ad. sous P 2488 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

On demande une FILLE
propre et honnête, sachant un peu faire la cuisine.

S'ad. à **Publicitas S. A., Bulle.** sous P 806 B.

ON DEMANDE femme de chambre
suisse ou française catholique, sérieuse, active, pour servir maison, argenterie, table. Bonnes références et photo exigées. 2534

S'adresser : **M^{me} A. de Grafenried, La Poys, Fribourg.**

Banque de Bulle **DEMANDE un jeune homme**
compagnon

apprenti

S'adresser par écrit à **Publicitas S. A., Bulle.** sous P 709 B. 2517

"AU DOCK"
Böhme & Co
FRIBOURG

Joli choix
EN

Services de table
déjeuner et à thé

Tasses décorées et blanches

Articles de ménage

Verrerie courante

Cachepots

Vases à fleurs

Porcelaine blanche à peindre.

Apprenti de commerce demandé, p^r fin avril, **CHAMBRE**

si possible avec pension. Faire offres à P 2467 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 2526

BEAU CHOIX
en **Croix tombales**
dorées et monuments funéraires de toutes grandeurs, finis pour placer.

Joseph Stutz, 39, rue de Lausanne, Fribourg.

A VENDRE un cheval
luchs, 2 ans, s'attelant partout. 2523

S'ad. à **M^{me} Müller, Jurane, Rossens.**

A VENDRE
un pouce à 4 trous, à l'état neuf. 2550

S'ad. à **M^{me} Immann, maréchal, Arry-Rosé.**

FAUCHEUSE
état neuf, à vendre à bas prix, chez **Honorey, mécanicien, Morgat-Gare.**

FR. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg

Cadeaux utiles Meubles fantaisie
Descentes de lit

MODES
Exposition Modèles de Paris
M^{lle} LAUGIER,
Grand'Rue, 11 (1^{er} étage).

Sténo-dactylographe
(français et allemand), désire emploi tout de suite. Faire offres sous P 2479 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 2539

Paques 1919
Confiserie LEINGRUBER-SOMMER
Rue des Epouses, 135. — Téléph. 456

Cafés, chocolat crémant, pralinés, fondants, marzipan.
Lévéres, chocolat crémant, chocolat à lait, biscuits.
Nids en chocolat au lait.

Enfs et cloches en nougat
Bonbons chocolat, surfin, fabrication exclusive de la maison, 1^{re} qualité.

Casino SIMPLON
Programme des 12 et 13 avril 1919
Soirée à 8 1/2 heures
Dimanche, matinée à 5 heures

L'homme qui s'est vendu
Comédie dramatique de Roger Lion

BÉBÉ au ROYAUME DES FÉES
D'autres films complètent le programme

Location chez M. Feldmann, cigares, rue de Romont, 5

Important : Pour remplacer la séance de lundi qui tombe dans la Semaine-sainte, la représentation se donnera à partir de samedi soir.

Au ROYAL BIOGRAPH
De jeudi à dimanche soir 14 avril
FIN

DEUX GOSSES
Pour assurer une place à la 1^{re} époque des **DEUX GOSSES** à toute personne qui a suivi la première époque, il se donnera des représentations supplémentaires de 7 à 9 heures, les jeudi, vendredi et samedi soir, ceci par suite de la fermeture du lundi, qui tombe dans la Semaine-sainte.

Dimanche, matinée à 2 1/2 et 4 1/2 heures. Soirée à 8 h. — Location à la caisse de l'établissement, tous les jours, dès 2 heures. 2540

MOTOS & VÉLOS
J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que j'ai ouvert un **ATELIER** de **Réparations, ventes et échanges à ROSÉ**

Équipements de tous accessoires, à un prix avantageux. P 2475 F 2533

Hermann Zahnd.
— Téléphone 339.3 —

Ignace WECK
Géomètre officiel

informe les autorités et le public du canton de Fribourg qu'il a ouvert un

BUREAU TECHNIQUE
50, rue de Lausanne, Fribourg
— Téléphone 422 —

Il s'occupera de :

Triangulation
Topographie — Nivellement
Plans de cadastre
Projets de routes et canalisations
Remaniements parcellaires
Bornage et partage de propriétés

Vente d'immeubles
Les héritiers de feu dame Adèle Progin, née Hlayoz, offrent en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles que la défunte possédait sur les communes de Corjolens, Onens et Arry-sur-Matran, comprenant maison d'habitation, grange, jardin, place et environ 54 poses en près et champs.

Ces immeubles seront vendus en un seul bloc. Les mises auront lieu le **mardi, 22 avril prochain, dès 2 heures de l'après-midi**, dans une salle particulière du Buffet de la gare de Rosé. 2523

Pour les héritiers : **Emile PROGIN.**

VENTE DE BÉTAIL
Le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à **Massonnens, le lundi, 14 avril, à 12 h. 1/2 précises**, son bétail, à savoir : 8 mètres-yaches portantes ou vélées, dont une grasse, 4 génisses de 2 à 2 ans 1/2, portantes, 1 taureau de 16 mois, approuvé et de bonne ascendance, 2 génisses de 1 an 1/2, 4 veaux de l'année. Ce bétail est pie-rouge et de premier choix.

Le même jour, il sera exposé en vente 6 stères de foyard et 400 fagots verts.

Paiement au comptant. 2519

L'exposant : **Philippe Perroud.**

Crédit Foncier Suisse
PROSPECTUS
DE
l'Emprunt 5 % de Fr. 10,000,000 nominal
Série Z.

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier Suisse, aux fins d'augmenter ses ressources, a décidé de créer un **Emprunt 5 % de Fr. 10,000,000 Série Z**

dont les modalités sont les suivantes :

- 1° L'emprunt est divisé en 7500 obligations au porteur de Fr. 1000, N°s 12,501-20,000, et 5000 obligations au porteur de Fr. 500, N°s 20,001-25,000.
- 2° L'emprunt est productif d'intérêts à 5 % l'an, payables semestriellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet, contre remise des coupons attachés aux obligations; le premier coupon échoit le 1^{er} janvier 1920.
- 3° L'emprunt est remboursable le 1^{er} juillet 1934. Le Crédit Foncier Suisse se réserve toutefois le droit de dénoncer l'emprunt pour le remboursement en partie ou en totalité, à une échéance de coupon et moyennant un préavis de 3 mois. Cette dénonciation ne pourra s'exercer qu'à dater du 1^{er} avril 1929 pour le remboursement le 1^{er} juillet 1929 au plus tôt. La dénonciation sera faite officiellement par publication unique dans la « Feuille Officielle Suisse de Commerce », à Bern, la « Tagblatt der Stadt Zürich », à Zurich, la « Neue Zürcher Zeitung », à Zurich, les « Basler Nachrichten », à Bâle, le « Journal de Genève » à Genève, et la « Thurgauer Zeitung », à Frauenfeld. En cas de remboursement partiel, les obligations remboursables seront désignées par le sort par séries non inférieures à Fr. 5000. Les tirages auront lieu au siège de la Société, à Zurich, en présence d'un fonctionnaire officiel.
- 4° Lors du remboursement, tous les coupons non échus devront être attachés aux titres, le montant des coupons manquants sera déduit du capital.
- 5° Les coupons et obligations remboursables sont payables sans frais, aux caisses

du **Crédit Foncier Suisse**, du **Crédit Suisse**, à Zurich, de l'**Union Financière de Genève**, à Genève, de **Messieurs Hentsch et Co**, à Genève, de la **Société de Banque Suisse**, à Bâle, de la **Banque Commerciale de Bâle**, à Bâle, de la **Banque Fédérale S. A.**, à Zurich, et des autres sièges et succursales de ces établissements.

Le coté de l'emprunt aux Bourses de Zurich, Genève et Bâle sera demandée.

Zurich, le 2 avril 1919.

Crédit Foncier Suisse.
Le Syndicat de Banques soussignées offre le nouvel **Emprunt 5 % de Fr. 10,000,000 nominal, Série Z** en souscription publique du **10 au 16 avril 1919 inclusivement**

aux conditions suivantes :

- 1° Les souscriptions seront reçues sans frais aux guichets des domiciles indiqués ci-après :
- 2° Le prix de souscription est fixé à **93 %**, et les titres peuvent être libérés après la répartition jusqu'au 31 mai 1919 au plus tard. La libération se fera, sous déduction des intérêts, jusqu'au 1^{er} juillet 1919.
- 3° Les souscripteurs seront informés par lettre du résultat de la répartition le plus tôt possible après la clôture de la souscription. Les souscriptions sont éventuellement sujettes à réduction.
- 4° Il sera délivré des reçus à échanger plus tard, sur avis spécial, contre les titres définitifs.

Zurich, Genève et Bâle, le 8 avril 1919.

Crédit Suisse. **Hentsch & Co.** **Banque Commerciale de Bâle.** **Union Financière de Genève.** **Société de Banque Suisse.** **Banque fédérale, S. A.**

Les demandes de souscription sont reçues sans frais aux domiciles suivants :

Aigle : Société de Banque Suisse, Banque cantonale vaudoise.	Genève : Lombard, Odier & Co, Paccard & Co, G. Pictet & Co, Ch. Chevallier & Co, A. de L'Harppe & Co, Tagand et Pivot.
Brigue : Banque de Brigue, Banque Coopérative Suisse.	Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise et ses succursales, Société de Banque Suisse, Banque Fédérale S. A., Union de Banques Suisses, Brandenburg & Co, Charrière & Roguin, De Meuron & Sandoz, Galland & Co, G. Landin, Monneron & Guyot, Morel, Chavannes & Co.
Bâle : Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale Fribourgeoise, Banques Populaires de la Gruyère, Crédit Gruyérien.	Le Locle : Société de Banque Suisse, Banque Cantonale Neuchâteloise.
La Chaux-de-Fonds : Société de Banque Suisse, Banque Fédérale S. A., Banque Canton. Neuchâteloise, Perret & Co, Pury & Co.	Marigny : Banque de Marigny, Banque Coopérative Suisse.
Estavayer : Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale Fribourgeoise, Crédit Agricole et Industriel de la Broye, Banque de Genève.	Montreux : Banque cantonale vaudoise, Société de Banque Suisse, Banque cantonale vaudoise.
Fribourg : Banque de l'Etat de Fribourg, Banque cantonale fribourgeoise, A. Glasson et Co, Weck, Aebly et Co.	Morges : Banque cantonale vaudoise, Société de Banque Suisse, Banque cantonale vaudoise.
Genève : Union Financière de Genève, Crédit Suisse, Société de Banque Suisse et ses agences, Banque Fédérale S. A., Banque Commerciale de Bâle, Hentsch & Co, Banque d'Alsace et de Lorraine, Banque Commerciale Genevoise, Banque de Dépôts et de Crédit, Banque de Genève, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Populaire Genevoise, Comptoir d'Escompte de Genève, Crédit de la Suisse française, Société Belge de Crédit Industriel et Commercial, Bonna & Co, Bordier & Co, H. Boveyren & Co, Chianvet, Halm & Co, Chenevère & Co, Darier & Co, Ferrier, Lullin & Co, Hentsch, Foyat & Co, Lenoir, Poulin & Co.	Neuchâtel : Banque Cantonale Neuchâteloise, Berthoud & Co, Buhéte & Co, Du Pasquier, Montmolin et Co, Pury et Co.
	Nyon : Société de Banque Suisse, Banque cantonale vaudoise.
	Payerne : Banque Populaire de la Broye, Société de Banque Suisse, Banque Cantonale Vaudoise.
	Roille : Banque de Banque Suisse, Banque Cantonale Vaudoise.
	Sierre : Banque Coopérative Suisse, de Riedmatten et Co.
	Sion : Société de Banque Suisse, Banque Cantonale Vaudoise.
	Vallorbe : Banque Fédérale S. A., Banque cantonale vaudoise.
	Vevey : Banque cantonale vaudoise, Crédit Yverdonnois et ses agences.
	Yverdon : Crédit Yverdonnois et ses agences.

Ecole Nouvelle Suisse ZUGERBERG 950 m. M.
(Land - Erziehungs - Heim)
Ecoles primaire et secondaire. — Cours de langues.
Pour élèves de 8 à 15 ans.
Prospectus par le directeur 2316
J. Hug-Huber, prof.

A VENDRE
plusieurs ruches à cadres mobiles en bon état, forte population, livrable tout de suite.

Jules Spahr, apiculteur, St-Aubin. 2529

POUDRE ALPHA
Le meilleur Shampooing
Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustre si recherché.

Se fait à : **Aux Camomilles, Au Remarin, Au Jaune d'œuf, Au Goudron**

Grande Pharmacie et Droguerie Bourgnonnes & Geitran, rue de Lausanne, 87, Fribourg.

Pharmacie Queney, Avenue de la Gare, Fribourg.

Pharmacie-Droguerie G. Lepp, rue St-Nicolas, 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries, Fr. 0.30 l'enveloppe.

SOUMISSION
Les travaux de maçonnerie et charpenterie de la reconstruction de l'école communale de Vuisternens-en-Ogoz sont en soumission.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, avant-métré et cahier des charges au bureau de **M. Rod. Spielmann, architecte**, Pérolles, 16, le matin, de 8 h. à 11 h.

Les soumissions devront être déposées au secrétariat communal, au plus tard le **14 avril**, à 6 heures du soir. 2403

Cigarettes algériennes TRICOLORES
légers, goût français

En vente **DANS TOUS LES MAGASINS DE CIGARES**

